



Assemblée générale 2016

Le mot de la présidente

Mesdames, Messieurs, chers membres des AVO,

L'année 2015 a permis à notre Association pour la conservation des Archives de la vie ordinaire, grâce à l'engagement sans faille de ses conservateurs et des membres du comité, de continuer à faire connaître ses nombreuses activités.

Ainsi, au début de l'été, un superbe *numéro de la « Nouvelle revue neuchâteloise »* est sorti de presse. Intitulé « Que reste-t-il de nos amours ? », rédigé et illustré par Jacqueline Rossier, il permet de garder le souvenir des deux très belles expositions qu'elle avait organisées, à Fleurier d'abord, à Valangin ensuite, retraçant les souvenirs de mariage avec des documents issus de nos fonds. A cette occasion, plusieurs articles de presse ont parlé de notre Association.

A l'automne, *trois autres événements* ont permis de montrer encore combien les fonds conservés aux AVO sont riches et méritent d'être mis en lumière :

- Une lecture croisée, dans le cadre des Mardis du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, d'extraits choisis par Jacqueline Rossier des journaux de guerre de 1914 de Lina Bachmann, paysanne du Val-de-Ruz, et de Willy Russ, petit-fils de Philippe Suchard, retraçant la vie quotidienne durant la Grande Guerre. Cette lecture a été faite avec la participation des comédiens Isabelle Meyer et Philippe Vuilleumier.
- La reprise de la lecture-spectacle « Une petite flamme en moi s'est allumée... » inspirée d'une correspondance amoureuse, au Moulin de Bayerel, avec les deux mêmes comédiens.
- Et enfin les « Lettres d'Allemagne (1905-1907), de Paul Bailod, alors jeune étudiant, lues par Yves Bourquin dans le cadre des Lundis des mots.

Les AVO ont été associées à la préparation de la prochaine exposition du Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds intitulée « Ça bouge dans les Montagnes ! deux siècles de migrations autour de La Chaux-de-Fonds ». Il s'est agi pour la présidente de participer à la recherche de fonds pour financer certains aspects de cette exposition. Un dossier a été envoyé à la Loterie romande bien sûr, mais aussi à d'autres fondations et sponsors potentiels.

Nos deux conservateurs vous parleront tout à l'heure plus en détails de cette exposition et des nombreux projets qu'ils ont initiés.

Aujourd'hui, les AVO ont recueilli plus de 100 fonds, prouvant le bien-fondé de leur existence. *Comment poursuivre notre tâche* dans les meilleures conditions possibles ? Vous le savez, les moyens financiers à notre disposition sont peu importants. C'est principalement grâce aux cotisations de nos membres, fort modestes par ailleurs, à l'aide de la Loterie Romande

principalement et à celle de sponsors occasionnels que nous réussissons à remplir notre cahier des charges. Est-ce suffisant pour l'avenir ?

Nous nous sommes clairement posé la question en comité et avons décidé d'entreprendre une démarche auprès de l'Etat pour *être reconnu sur le plan institutionnel* et, dans la foulée, obtenir une subvention. C'est ainsi que nous avons été reçus par M. le conseiller d'Etat Alain Ribaux, en charge notamment de la Culture et des Archives, en mars dernier. Nous lui avons présenté nos activités, nos réflexions pour l'avenir et une demande d'aide financière. L'accueil de notre ministre a été positif. Une réflexion de fond pour tout ce qui touche aux archives dans le canton est faite en ce moment, et nous ne désespérons pas d'y trouver notre place, malgré les finances publiques peu favorables. Nous attendons maintenant un signe de l'Etat.

Un autre sujet nous a préoccupés durant cette année 2015 : le sort réservé à tous les documents, archives, matériel, mobilier touchant à l'Ecole neuchâteloise. En effet, durant ces dernières années, nombreux ont été les fonds qui contenaient des cahiers d'école, des bulletins scolaires, des documents passionnants ayant trait à la scolarité. Nous continuons à recevoir de tels documents. Nous savons que, dans le canton de Neuchâtel, il n'existe aucune structure pour la conservation et la mise en évidence de ces « *archives scolaires* ».

Nous avons donc écrit, en décembre dernier à Mme la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti, en charge de l'Education et de la famille, pour la sensibiliser à ce fait et dire notre soutien pour initier la création d'une association du même type que la nôtre, mais pour les archives scolaires. Nous savons que, suite à notre lettre, une réflexion a été engagée au Département de l'Education et de la Famille.

Le comité s'est réuni à deux reprises, en mai et en décembre 2015, pour traiter les affaires courantes et, entre autres, élaborer un nouveau cahier des charges pour les conservateurs.

Pour ce qui concerne le *fonctionnement même du comité* des AVO, après le départ de Philippe Henry l'an dernier, deux de nos membres ont décidé de remettre leur mandat : il s'agit de tout d'abord de Frédéric Inderwildi, membre des AVO depuis 2004, président de 2004 à 2011, qui a souhaité se retirer du comité. En effet, après plusieurs années passées à l'Université de Neuchâtel, il a été appelé à travailler dans le canton de Fribourg, et à relever d'autres défis, plus précisément à la Haute Ecole Pédagogique, et a donc quitté le canton de Neuchâtel. Nous le remercions très chaleureusement pour son engagement ; sa présence nous a été particulièrement précieuse dans les relations entre l'Université et les AVO.

Jacqueline Rossier qui, après avoir mis sur pied l'Association avec Jean-Pierre Jelmini et d'autres historiens, en a été la conservatrice durant 11 ans, a souhaité elle aussi quitter le comité. Vous savez tous la place qu'elle a occupée dans notre Association. Sans elle, les AVO ne seraient pas. Nous ne pouvons que la remercier chaleureusement pour son engagement sans faille de 2003 à aujourd'hui et lui souhaiter une belle retraite, sachant que les projets ne manqueront pas pour elle. Ceux qui étaient présents hier soir au vernissage de l'exposition intitulée « L'homme épinglé » à la BPUN en ont eu la brillante démonstration.

Un grand merci à ces deux membres du comité des AVO !

Sylvie Béguelin, qui fait partie de droit de notre comité en raison de ses activités à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, va relever un nouveau défi à la Bibliothèque nationale à Berne dès ce printemps. De ce fait, elle sera remplacée au comité par

sa ou son successeur/e à la BPUN. Elle souhaite toutefois rester à nos côtés et nous vous proposerons de l'élire tout à l'heure comme membre, non plus ès fonctions, mais comme membre ordinaire du comité, si je puis dire.

Deux autres propositions seront également faites pour compléter notre comité.

Au chapitre des *remerciements*, nous tenons à remercier chaleureusement les institutions qui nous soutiennent financièrement. En particulier la Loterie Romande bien sûr, pour son appui indéfectible.

Je ne voudrais surtout pas oublier d'associer à ces remerciements la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et son directeur Thierry Châtelain pour les locaux mis à notre disposition, les archives cantonales et communales de Neuchâtel pour leur soutien.

Je tiens aussi à dire toute ma reconnaissance à tous ceux et celles qui nous ont remis des fonds : c'est souvent une partie de l'histoire de leur famille, d'eux-mêmes qu'ils nous confient ; ce n'est pas un geste anodin et je tiens à leur dire combien nous sommes fiers de pouvoir conserver leurs documents et les mettre en valeur.

Et je terminerai en remerciant chaleureusement les membres du comité des AVO et tout particulièrement les deux conservateurs, Marie-Paule Droz-Boillat et Jacques Ramseyer avec lesquels collaborer est un réel plaisir.

Antoinette Béguin

Saint-Blaise, le 10 mars 2016